

Réf: Dossier N° 054724

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « SOCIETE AFRICAINE DE PESAGE » en abrégé « SOCAF PESAGE »

Siège social Abidjan, Yopougon, KOWEIT, Lot 589 B, Ilot 45

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 20/10/ 2021 , et enregistrés au CEPICI le 25/10/ 2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SOCIETE AFRICAINE DE PESAGE » en abrégé « SOCAF PESAGE »

Objet : -PESAGE INDUSTRIEL
-SECURITE ELECTRONIQUE
-ELECTRONIQUE INDUSTRIEL
-INFORMATIQUE GENERAL ET INDUSTRIEL
-ELECTRICITE BATIMENT ET INDUSTRIEL
-GENIE CIVIL
-PLOMBERIE
-FROID INDUSTRIEL
-VENTE DE MATERIELS INFORMATIQUE ET ELECTRONIQUE

-COMMERCE GENERAL
-DIVERSES PRESTATIONS DE SERVICES

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Yopougon, KOWEIT, Lot 589 B, Ilot 45

Dirigeant(s) : M YAO YAO TRAWLIN-VIVIEN (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B13-07267 du 24/11/2021 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°36237/GTCA/RC/2021 du 24/11/2021

